

vit aussitôt à M. le député de Montmagny :
"Gardez-moi une place, n'importe laquelle : je pars avec vous." Lavergne répondit le 3 novembre, par cette lettre que je n'attendrai par sa permission pour rendre publique, car elle le défend trop bien contre les guerriers de ciseaux et de pot à colle qui ont attribué son attitude à la coquardise :

Quelques raisons personnelles me rendent le départ difficile, presque impossible **POUR LE MOMENT**... Nous aurons sûrement le service obligatoire, au moins pour les officiers, d'ici à six mois. Nous pourrions alors combiner le goût de l'aventure, nos principes et la "douce France".

Croyez-vous, en attendant, que nous puissions aller prêcher l'enrôlement et demander au peuple d'abandonner le Canada, son avenir et ses intérêts, pour aller se battre de l'autre côté des mers pour l'Angleterre.—Je ne le crois pas ! Ce serait désavouer toute notre conduite passée, nos écrits et nos discours. Ce serait de plus et surtout contribuer à la diffusion d'une doctrine pernicieuse et mauvaise pour le pays.

J'ai foi que l'avenir et les circonstances me permettront de me laver de cette accusation qui pourra paraître fondée jusque là. Si cette chance m'est refusée, je croirai encore qu'on doit tout à son pays, même l'honneur.